



## MEDIATHEQUE MUNICIPALE DE PLOUARZEL CHARTRE D'UTILISATION DES JEUX VIDEO

L'espace « jeux vidéo » est équipé de 3 consoles : Playstation 4, Wii-U et Switch, accessibles sur certains créneaux horaires définis par l'établissement.

**Lors de la première utilisation, les usagers doivent signer un exemplaire de la charte s'engageant ainsi à en respecter les termes.**

Cette charte a pour but de détailler les conditions d'utilisation de l'espace « jeux vidéo » de la médiathèque, ainsi que les règles qui le régissent.

**Pour pouvoir bénéficier de ce service, la carte de lecteur en cours de validité devra être remise au personnel et elle sera rendue à la restitution des manettes de jeu.**

Les utilisateurs ne peuvent avoir accès qu'aux jeux correspondant à leur tranche d'âge définie par le système de classification PEGI.

PEGI 3 : à partir de 3 ans

PEGI 7 : jeu conseillé à partir de 7 ans

PEGI 12 : jeu conseillé à partir de 12 ans

PEGI 16 : jeu à partir de 16 ans

PEGI 18 : jeu à partir de 18 ans

Seul un agent de la médiathèque est habilité à installer les jeux ou faire des manipulations sur les consoles en cas de problème technique.

Toute détérioration du matériel mis à disposition engage la responsabilité de l'utilisateur, ou des parents pour les mineurs, qui devront remplacer le matériel à l'identique au prix de la valeur marchande en cours.

L'utilisateur s'engage à adopter une attitude modérée afin de ne pas gêner les autres usagers de la Médiathèque.

Le personnel de la médiathèque pourra mettre fin à la session en cas de comportement excessif ou de non-respect de cette charte ou du règlement intérieur de la médiathèque. Ce type de comportement peut conduire sans préavis à une exclusion temporaire ou définitive.

**Le temps d'utilisation est limité à deux heures par jour.**

**L'inscription et la signature de cette charte doit être effectuée en présence d'un responsable légal pour les mineurs.**

Je soussigné(e).....

Représentant légal de.....

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la médiathèque ainsi que de la charte de l'espace jeux vidéo.

A Plouarzel le .....

« Lu et approuvé(e) »

Suivi de la signature du représentant légal et du mineur

